

Mathie

EXTÉRIEUR. ESPAGNE.

Madrid, le 1er juillet. — Le ministre de grâce et de justice a adressé au surintendant général de police un ordre du roi, par lequel S. M. déclare que les individus qui, par une fausse interprétation du décret d'amnistie, sont rentrés dans leurs foyers à Madrid, doivent se pourvoir d'une permission spéciale.

Le ministre de la marine a reçu du commandant général de Port-Rico les nouvelles officielles qui suivent, en date du 15 mai.

(Les papiers anglais citent des lettres du 12, du 14 et même du 16 mai, qui ne disent pas un mot des nouvelles qui suivent :

« J'envoie à V. Exc. le rapport des avantages qu'ont obtenus les armes du roi notre seigneur dans le royaume de Santa-Fé, dont ses troupes occupent la capitale, ainsi que dans la province de Maracaïbo. Nous étions déjà informés des défaites successives qu'à essuyées Bolivar dans le Pérou. Un fidèle Espagnol, nommé Vincent Perra, homme d'un grand sens et très-digne de foi, arrive de Maracaïbo, qu'il n'a quitté que dans le mois précédent. Il m'a donné les détails les plus circonstanciés sur la faiblesse des forces et des ressources des rebelles. La misère les dévore et les désunit ; partout on entend hautement former des vœux pour le rétablissement de l'autorité royale. Une force peu considérable suffirait pour rallier tous les honnêtes gens, désespérés par les vexations et les rapines des individus qui composent le gouvernement révolutionnaire.

Le colonel Perez, transfuge espagnol, a été assassiné en plein jour dans les rues de Puerto-Cabello. Un capitaine noir a crié publiquement *vive le roi!* et personne n'a osé l'attaquer. Les troupes révolutionnaires n'ont pas reçu un réal depuis plus d'un an : on leur paie leur solde en viande salée et en biscuit. Le manque d'argent est tel, que les insurgés ont été obligés de désarmer eux-mêmes les deux brigantins le *Pinchina* et l'*Ourica*. Le capitaine anglais Maitland a quitté le commandement, ne pouvant plus supporter cet excès de misère. » Ces nouvelles authentiques sont parvenues par la voie de Curaçao. Voici présentement celles qui sont arrivées directement de la Côte-Ferme, avec un caractère officiel. « Santa-Fé est occupé par le général royaliste Cantarae. Bolivar, qui avait réuni 14 mille hommes sous ses ordres, a été battu complètement et mis en déroute par un corps moins nombreux de l'armée royale. C'est principalement à la cavalerie espagnole qu'est dû ce triomphe de la bonne cause. Les résultats de la victoire ont été d'abord que 4 mille insurgés ont abandonné l'étendard de la révolte pour passer sous les drapeaux du roi, la fuite de Bolivar jusqu'à Carthagène, fuite si précipitée que toute sa garde d'honneur a péri ou l'a abandonné. Son lieutenant Suere est errant avec un faible détachement, il demande vivement des renforts à son gouvernement ; mais loin de remédier à tant d'échecs, les autorités révolutionnaires ne veulent pas même en entendre parler. Il y a peine de mort contre quiconque répandrait les nouvelles venues de l'armée.

(Les journaux anglais annoncent au contraire sous une date plus récente, qu'on opère une levée de 6000 pour renforcer l'armée de Bolivar.)

« L'anarchie règne de toutes parts. Cisneros parcourt les campagnes avec une bande, tantôt de 300 hommes, tantôt de 100 ; il pille, il saccage. Les habitans du district de Zulia ont mis sa tête au prix de 3000 piastres. A Llano, les hommes de couleur avaient complété le massacre général des blancs. Paez a fait fusiller sept colonels impliqués dans cette conspiration. Le capitaine don Juan Amengual apporte la nouvelle importante que le général royaliste Urdaneta a repris possession de la place de Maracaïbo. Il s'est en outre, emparé à la Laguna, de sept bâtimens appartenant aux rebelles. Le peu de troupes révolutionnaires, qui se trouvaient dans cette partie, ont fui jusqu'à Coro. »

Indépendamment des faits ci-dessus, des gazettes d'Arequipa et de Cuzco contiennent les détails suivans sur les événemens qui ont eu lieu dans le haut Pérou : il est à remarquer que ces divers articles portent le titre de *correspondance*

Bergk.

officielle. « C'est le 28 octobre que le vice-roi Laserna, qui poursuivait vivement les insurgés à travers la vallée de Sica-sica, parvint à les joindre à Cochabamba. Ils étaient commandés par Lanza ; l'action fut très-vive ; mais l'infanterie royaliste décida la victoire en chargeant à la baïonnette. L'ennemi a laissé sur le champ de bataille toute son artillerie, ses caissons et ses bagages. Sa perte en tués et blessés est de plus de 600 hommes, sans compter 500 prisonniers, restés au pouvoir de l'armée royale. »

(Plusieurs lettres de Lima, en date du 12 février (voyez n. 84) annoncent qu'à cette époque, les négociations entre Bolivar et les généraux espagnols continuaient encore : il nous semble qu'elles méritent plus de confiance qu'une gazette publiée par ordre du gouvernement espagnol au moment où il prépare, dit-on, une expédition contre l'Amérique.)

— La Gazette de Madrid, d'aujourd'hui, annonce que dans son numéro suivant elle publiera un second bulletin.

ANGLETERRE.

Londres, le 3 juillet. — Quelles que soient les intentions qui ont pu exister de tenir cette année un congrès ou une conférence, pour s'occuper, entr'autre choses, des affaires de l'Amérique méridionale, nous ne serions pas surpris, dit le *Courier*, d'apprendre qu'on eût fini par renoncer à ce projet. Sans la participation de l'Angleterre, il n'est pas facile de comprendre quel bien il peut résulter des délibérations sur de semblables questions ; et certainement l'Angleterre n'y prendra point part.

— Les lettres de Malte, du 5 juin, parlent de l'arrivée du navire marchand *la Little Sally*, venant de Londres, et ayant à son bord une forte somme d'argent pour le compte du gouvernement grec.

— Une lettre d'Alexandrie, du 13 mai, contient ce qui suit : Notre commerce est dans la plus grande stagnation par suite des mesures que prend notre gouvernement pour se procurer les moyens de transporter des troupes en Morée. On croit que 150 bâtimens étrangers de transport seront affrétés pour cet objet. Le pacha pour avoir le fret à meilleur marché, a défendu toute exportation des produits du sol à l'extérieur, et toute espèce de chargement de navire étant sur lest.

Cette expédition projetée du vice-roi d'Egypte ne saurait mettre en danger les affaires des Grecs. Au reste, le droit que s'arroge ce prince de forcer des navires chrétiens à transporter des troupes contre un peuple chrétien est une insulte faite directement à la Grande-Bretagne. M. Canning a affirmé à la chambre des communes que les forces maritimes de la Grande-Bretagne étaient supérieures à celles de la France dans toutes les parties du globe. L'assertion de ce ministre est peu croyable ; car à Smyrne on ne voit pas un seul navire de guerre anglais, et à Alexandrie notre commerce est sans protection. Le pavillon français, au contraire, est protégé de tous côtés par des escadres nombreuses, et on verra peut-être bientôt l'influence maritime de l'Angleterre remplacée par celle de la France.

— L'arrivée de M. Henderson, consul général d'Angleterre à Bogota, est officiellement annoncée dans la gazette du 11 avril. Cette feuille s'exprime à ce sujet en ces termes :

La commission de S. M. B. est en ce moment complète dans cette capitale. Elle est composée du colonel Hamilton, du lieutenant-colonel Champhell, de M. James Henderson et de M. Cade, secrétaire. Maintenant que M. Henderson est réuni à ses collègues, il nous est permis d'espérer de nouveau que les travaux de la commission britannique, dont les membres, par leur caractère, inspirent la plus grande confiance au gouvernement, seront couronnés du plus heureux résultat et d'un avantage réciproque pour la république et pour l'empire britannique.

— On a reçu des lettres de Bogota, et des gazettes de Colombie jusqu'au 25 avril. Elles confirment l'insurrection des troupes noires dans le château de Callao, mais elles ajoutent que c'était un événement de peu d'importance, et qu'on avait envoyé quelques troupes pour comprimer ce mouvement.

-- Voici l'extrait des lettres particulières qui nous sont parvenues de Séville et de Cadix :

Séville, 8 juin.

Depuis mes dernières lettres les affaires ont pris un aspect tout différent. L'organisation de la nouvelle armée espagnole avance rapidement dans toutes les parties de l'Espagne, et dans cette ville seule on compte plus de 6,000 hommes de troupes.

On dit aux crédules Espagnols que cette armée doit former une expédition qui mettra à la voile avec toute la célérité possible pour les côtes de l'Amérique du Sud; de sorte qu'on a les plus grandes espérances que ces provinces, jadis riches et florissantes, rentreront sous la domination de la métropole.

Tous les bruits qui courent ici tendent à les confirmer dans cette opinion, et à leur faire croire que ces contrées sont dans l'état de la plus grande anarchie, et que l'opinion publique, soit au Mexique soit au Pérou, est favorable à la vieille Espagne.

Il n'est pas douteux qu'on ne s'occupe de quelques préparatifs dans différens ports d'Espagne; mais comme les Espagnols sont lents dans leurs opérations, j'imagine qu'avant qu'une expédition soit effectivement prête à mettre en mer, l'indépendance de ces contrées sera proclamée par tout l'univers. On dit que le roi a déjà offert le commandement de l'expédition projetée à sir John Downie, dont la santé est fort chancelante depuis quatre à cinq mois.

Cadix, le 13 juin 1834.

« Bien que ce soit aujourd'hui dimanche, plus de 500 hommes travaillent aux réparations des fortifications de cette place. toute la nuit dernière et ce matin le génie et l'artillerie ont fait l'essai des batteries récemment réparées dans la Isla et quelques-unes nouvellement construites. »

« La garnison de cette place a été considérablement augmentée, et l'on attend encore de nouvelles troupes. (Courier.) »

— Le *Courier* prétend que les dernières dépêches de M. Harvey ne sont pas plus favorables au Mexique que les précédentes. Nous savons, d'une source sur laquelle nous pouvons compter, que M. Harvey avait fait un tableau défavorable du Mexique dans ses premières dépêches, mais nous croyons pouvoir ajouter que son dernier exposé est au contraire très favorable à ce pays. Il ne nous appartient pas d'expliquer cette différence. (Morning-Chronicle)

FRANCE.

Paris, le 5 juillet. — Il avait été facile de le prévoir, la baisse des fonds publics a continué à la bourse d'aujourd'hui, et les cinq pour cent sont tombés un moment au dessous de 98 fr. Il a fallu de grands efforts pour arrêter ce mouvement rétrograde; et malgré tout ce qu'on a pu faire pour imprimer un mouvement contraire, à quatre heures, le dernier cours de la fin du mois était de 99 fr. 30 c.

On se ferait difficilement une idée de toutes les ruines, de tous les désastres qui sont la conséquence de cette baisse, à laquelle pourtant tous les joueurs devaient être préparés. Tant de gens ruinés, tant de familles réduites à la mendicité, ne seront-ils donc jamais des exemples assez effrayans pour mettre un terme à ce jeu funeste de la Bourse, à cet agiotage immoral, où vont s'engloutir si fréquemment la fortune et l'honneur de ceux qui ont la faiblesse ou la folie de s'y livrer. (Constitut.)

— Une lettre de Madrid du 25 juin, contient :

« Vos journaux français parlent tous les jours de notre situation sans la connaître: par exemple, ils disent que nous n'avons pas de gouvernement, et que nous sommes dans l'anarchie; quelle erreur! Il est vrai de dire cependant que le parti qui nous régit est moins celui du roi ou celui du ministère, qu'un gouvernement occulte dont les dispositions sont exécutées avec ordre, régularité et ponctualité dans toute la péninsule. La puissance de ce parti n'est pas indifférente, puisque 4 ou 500 mille individus l'appuient d'un dévouement absolu. Vos troupes auront beaucoup de peine à faire tête à l'orage qui se forme et qui gronde autour de nous. Au reste, quels que soient les malheurs dont nous soyons menacés, nous les redoutons moins que l'état de choses dans lequel nous vivons et que l'avenir qu'il nous prépare. »

— On se rappelle que des hommes de couleur, les plus influens de la colonie, ont été embarqués à la Martinique pour être déportés, sans jugement. Arrivés à Brest, ils devaient croire qu'ils seraient jugés: ces prisonniers ont été, au contraire, conduits à Rochefort, d'où ils devaient faire voile pour le Sénégal aussitôt que le vent le permettrait.

Me. Isambert, avocat à la cour de cassation, qu'on est toujours sûr de rencontrer lorsqu'il y a une infortune à secourir, a cru devoir faire valoir les droits de ces malheureux à un traitement plus conforme aux lois, et il a adressé un mémoire en leur nom à S. Exc. le ministre de la marine. Ce mémoire était accompagné d'une lettre que Me. Isambert a fait insérer dans quelques journaux. Le lendemain il en a adressé une autre au président du conseil dans laquelle il exposait la situation de ses cliens avec autant de force que de convenance.

Le ministre de la marine a répondu qu'il allait se faire rendre compte de l'affaire sans aucun délai. Quant au président du conseil, nous ignorons s'il a répondu: nous ne savons pas non plus si l'ordre a été donné de suspendre le départ du navire le

Chameau, qui doit transporter les déportés au Sénégal. Tout ce qui est venu à notre connaissance, c'est que Me. Isambert a été mandé devant le conseil de discipline de son ordre, à l'occasion de sa lettre au président du conseil, et qu'il a dû y comparaître aujourd'hui.

— MM. Lazare et Vinchon, médecins accoucheurs, ont accouché la nuit dernière la jeune dame Parigot, demeurant rue des Barres, n. 4, d'un enfant du sexe féminin, ayant deux têtes, quatre bras et quatre extrémités inférieures. L'enfant, qui n'a pas vécu, a dix-huit pouces de long, et pèse vingt livres. La mère jouit de la meilleure santé.

— Un accident affreux est arrivé, il y a quelques jours, à Saint-Maur; le nommé Benoit, propriétaire de l'auberge de l'Épée de Bois, près du pont, était monté sur un bateau à poisson avec son fils et son neveu. D'autres bateaux, qui remontaient la rivière, ont accroché celui sur lequel cet homme était, l'ont renversé, et ces trois malheureux sont tombés dans la Marne, au milieu d'un courant impétueux. Benoit ne savait pas nager: cependant il parvint à sauver son neveu qu'il plaça sur un bateau auquel il s'accrocha lui-même; il était hors de danger, mais ce malheureux père aperçut son fils qui lutte contre la mort, il ne songea plus au danger, s'élança et périt avec l'enfant qu'il avait voulu sauver. Cet homme jouissait de la considération de tout le pays; il laisse deux enfans jeunes encore et une mère âgée dont il était l'appui.

— Des ordres supérieurs avaient été donnés pour établir à Bordeaux un bureau de placement des garçons boulangers, semblable à celui qui existe à Paris; l'autorité a éprouvé de la part des ouvriers actuellement en cette ville, le refus de se soumettre à la nouvelle mesure. Cette mesure, cependant, offre le double avantage de détruire les inconvéniens du compagnonnage, et d'exercer sur ces ouvriers une surveillance plus active. Mais l'autorité ayant insisté pour être obéie, les garçons boulangers ont conçu dès-lors le ridicule projet d'affamer la ville de Bordeaux, en refusant de travailler et en s'en éloignant. Une trentaine de ces ouvriers, arrêtés il y a quelques tems, furent mis en liberté et l'on pensait qu'ils rentreraient dans le devoir.

Tout le contraire est arrivé. Dans la soirée du 1^{er} juillet, plus de cent boulangers ont quitté Bordeaux, et se sont retirés au village de Queychac, commune de Biatquefort, dans une grange qu'ils parvinrent à prendre d'assaut. M. le maire ayant obtenu de M. le préfet la permission d'exercer sur les rebelles des poursuites hors des limites de la commune, M. Casterat commandant de la garde municipale, reçut l'ordre de les poursuivre à la tête de dix-sept hommes de la même garde à cheval et de sept gendarmes.

Les mesures ont été si bien prises par cet officier, que cent cinquante garçons boulangers se trouvèrent prisonniers au point du jour, et qu'ils se virent obligés de revenir sans opposer la moindre résistance. Une compagnie de grenadiers du 39^e régiment, étant arrivée bientôt après, a servi d'escorte aux insurgés qui ont été écroués dans les prisons de l'hôtel-de-ville; les plus mutins ont été mis aux fers; et cinquante-neuf de leurs camarades ayant appris cet événement, sont venus dans la matinée se constituer prisonniers. Tous ces ouvriers vont être livrés aux tribunaux.

Toutes les mesures avaient été prises pour que le pain ne manquât pas, et qu'il y eût des ouvriers en cas de besoin; le 39^e de ligne aurait fourni au moins une centaine de boulangers, sans compter tous ceux qu'on aurait pu faire venir d'ailleurs dans l'espace de quelques heures. Malgré l'absence des mutins, la fabrication du pain a eu lieu comme à l'ordinaire.

— Le *Journal des débats* cite des lettres particulières de Londres, du 3, qui expriment une vive inquiétude sur la manière dont la sainte alliance considérera l'occupation brusque, et non prévue, du Portugal par une armée anglaise.

L'*Etoile* disait, hier, d'après le *Globe* que l'envoi de ces troupes se faisait d'un commun accord avec la sainte-alliance. Nous laissons à la sagacité du lecteur le choix de ces deux versions; il paraîtrait toutefois étrange, si cette grande mesure s'exécutait avec une parfaite intelligence, qu'elle pût causer une baisse générale de fonds.

— Plusieurs journaux anglais, à l'occasion de l'article qui a paru, le 29 juin, dans le *Journal des Débats*, se rencontrent dans les réflexions suivantes :

« M. de Châteaubriand prononce anathème contre tous les actes du ministère. Mais n'est-ce donc que depuis qu'il a cessé lui-même de faire partie de ce ministère, que tous ces actes coupables ont eu lieu? Si le mal a été commis, il en est donc complice. Pourquoi, depuis long-temps, ne s'est-il pas retiré de ce ministère, où il avait pris si brusquement et si avidement la place d'un homme qui jouit de l'estime de l'Europe entière, le duc Mathieu de Montmorency? Pourquoi enfin, n'est-ce que depuis que le portefeuille s'est échappé des mains de M. de Châteaubriand, que la vérité s'est échappée de sa bouche? »

— Le comte d'Espagne, capitaine-général de l'Arragon, a publié le 15 juin, à Saragosse, un ban contre les perturbateurs de toutes les nuances, de la province soumise à son commandement. « Les volontaires royalistes, y est-il dit, qui feraient un usage illicite de leurs armes, et hors de leur service, seront rayés du contrôle, sans préjudice des autres peines. »

— Dans la séance du 30 juin, la cour d'assises de Toulouse a terminé l'interrogatoire des accusés et l'audition des témoins. L'audience du lendemain devait être consacrée à entendre le ministère public.

— Après une discussion, qui a duré pendant quatre séances,

ces, le projet de loi relatif aux chemins communaux a été adopté aujourd'hui à la chambre des députés, à une majorité de 224 voix contre 61.

BOURSE du 5 juillet. 5 p. 0/0 consol. — Jouis. du 22 mars, 99 fr. 35 c. — Act. de la banque, —

I N T É R I E U R.

LIÈGE, LE 9 JUILLET.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 francs, pour les autres villes du Royaume.

Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 320, et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignante.

On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire, Marché au Bois, et chez tous les directeurs des postes.

Les états de la province de Liège, dans leur réunion du 8, ont réélu MM. de Stockhem et Fabri-Longrée, membre de la seconde chambre des états-généraux; M. de Gerlache a été nommé en remplacement de M. d'Henricourt.

M. Stockhem a obtenu 35 voix; M. Fabri-Longrée 34, et M. de Gerlache 43. Le nombre des votans était de 62.

MM. de Villenfagne et de Collard ont été réélus membres de la députation des états; M. Charles Bellefroid remplace M. de Lance dans les mêmes fonctions.

— La gazette de Berlin publie sous la date du 1^{er} juillet les dispositions suivantes contre toutes les associations secrètes des universités prussiennes, particulièrement celles dites *Burschenschaften*. (V. num. 85.)

« Comme toutes les associations secrètes des universités, et surtout les *Burschenschaften*, ont une tendance politique et des buts pernicieux, nous ordonnons à cet égard ce qui suit :

« I. Toutes les associations secrètes de mes universités, particulièrement les *Burschenschaften* et celles qui sont organisées d'après leur esprit, leurs principes et leurs buts, ne seront plus regardées à l'avenir comme de simples sociétés d'étudiants, mais considérées et traitées comme des associations secrètes dans la catégorie des édits du 20 octobre 1798, et du 6 janvier 1816, et seront punies, conformément à ces édits, suivant les lois criminelles. Leurs membres encourent aussi la rélegation, et seront inhabiles à occuper tout emploi public, y compris même la médecine pratique.

« II. Comme les peines à décerner contre les membres de ces sociétés prohibées et particulièrement des *Burschenschaften*, passent la compétence de la juridiction académique, l'enquête juridique et l'application des peines sont, conformément au règlement du 24 novembre 1810, du ressort des tribunaux ordinaires, et la rélegation seule dépend des autorités académiques.

« III. C'est à la police générale qu'est attribuée la surveillance sur toutes ces sociétés secrètes et prohibées, ainsi que les premières poursuites et l'enquête, à l'issue desquelles le ministère de la police, suivant les résultats de l'affaire, la renverra à la justice, ou arrêtera des mesures et des dispositions ultérieures.

« Le ministère d'état portera cet ordre à la connaissance du public, et chacun des ministres que cela concerne en réglera l'exécution.

« Berlin, le 21 mai 1824.

FREDERIC-GUILLAUME. »

— Des lettres de Corfou, du 14 juin, confirment la défaite des Turcs aux Thermopyles. Un corps de 10,000 hommes, sous les ordres de Bekir-Pacha doit avoir été détruit.

— La première représentation de l'opéra d'*Agnès Sorel*, production nationale, quant à la musique, aura lieu du 15 au 20 de ce mois à Bruxelles. M. Bouilly, auteur du poème, doit, dit-on, venir pour y mettre cet ouvrage en scène.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES DU 10 MAI AU 1^{er} JUILLET. (Suite du num. 82.)

ASIE. — Des francs-maçons veulent s'établir en Chine, sous le nom de *Société du ciel et de la terre*, et de *triple alliance*: S. M. chinoise, qui craint aussi les francs-maçons, les fait arrêter et punir. — Souscription en faveur des Grecs à Calcutta. — Disette au Bengale. — La nouvelle d'une insurrection à Surinam est fautive. — Succès dans l'intérieur de Bornéo: les Belges se trouvent ainsi maîtres d'une grande étendue de terrain qui renferme toutes les mines d'or et de diamant de l'île. — Eruption des Birmans dans les colonies anglaises de l'Indoustan. — Des hordes turques, qui se sont baignées dans le sang des Grecs depuis le fond de l'Asie-Mineure, jusqu'à Smyrne, font dans cette ville des massacres horribles de chrétiens, que le barbare pacha appelle *sacrifices préparatoires*. — Le *Spectateur-Oriental* cesse de paraître.

AFRIQUE. — Les désastres arrivés à la colonie anglaise de Sierra-Léone sont confirmés. — Incendie terrible du Caire, attribué aux Turcs; peste dans cette ville. — Ibrahim-Bey se met en possession de la citadelle. — Le dey d'Alger, d'après son *ultimatum*, se soumet à tout, excepté à recevoir le consul anglais Macdonald. Depuis quatre ans, il n'est pas sorti de l'enceinte des fortifications de son séraïl: le blocus continue. — Le vice-roi d'Égypte s'empresse peu de secourir les Turcs: sa flotte est immobile dans le port d'Alexandrie. — Un fanatique arabe paraît dans la Haute-Égypte, à la tête d'un parti nombreux, et s'empare de la ville de Kennah. — En dépit des traités, des vaisseaux français, espagnols et portugais continuent à faire l'odieux trafic des nègres, d'une manière plus atroce et plus étendue qu'à aucune époque antérieure.

EUROPE. — Grèce. Mort de lord Byron, à Missolonghi, le 17 avril, après une maladie de 10 jours. (Voir la notice

n. 45.) Les Grecs conserveront du moins le cœur de celui qui leur avait tout sacrifié. — Le sénat hellénien reçoit la nouvelle que l'emprunt grec s'est contracté à Londres de la manière la plus avantageuse. — L'on publie de nouveau à Corfou la proclamation relative à la neutralité des îles Ioniennes dans les hostilités actuelles: Il est défendu à tout étranger qui y prendrait part, de résider dans aucune partie des îles: — Un corps de 15,000 hommes est envoyé à Candie sous le commandement de Tombasi. — On a des nouvelles presque certaines sur Colocotroni: il paraît qu'on l'a mis dans l'impuissance de nuire. — Dans la campagne prochaine, les Grecs porteront la guerre en Épire. — Mavrocordato y jouera le principal rôle. — Odyssée reste toujours en Négrepont. — Une division navale, composée de dix-huit transports turcs est détruite par les Hellènes. — Un envoi de 50,000 liv. st. est arrivé à Zante. Le colonel Stanhope et Lazare Condouriotis, sont à la tête de l'administration des finances. — Le congrès doit s'ouvrir à Tripolizza dans les premiers jours de juin. — *L'Ami de la loi* est le journal officiel de la Grèce: 4 journaux y paraissent. — Une seconde presse est envoyée en présent aux Grecs par Firmin Didot. — Un exemplaire de l'ouvrage de M. Pouqueville leur y est parvenu.

Turquie. — Les Boyards de la principauté de Moldavie sont transférés, par ordre de la Porte, dans différentes forteresses. — L'évacuation définitive de la Valachie et de la Moldavie par les troupes turques, arrêtée et conclue; mais tels sont les principes de tergiversation de la Porte, que peut-être les Grecs auront terminé la guerre avec les Turcs, avant que la Russie ait obtenu ce qu'elle demande. — On accorde aux sujets sardes la liberté de la navigation dans la mer Noire. — Départ de la flotte turque, sous les ordres du Capitain-Pacha. — Les Grecs se préparent à le combattre, avant qu'il puisse déposer ses jannissaires sur la côte de la Morée; dont on fortifie, au reste, tous les points vulnérables. — Le grand-visir demande à l'ambassadeur lord Strangford qu'il soit défendu aux Anglais de secourir en aucune manière les Grecs: le gouvernement anglais, dit-il, peut l'empêcher s'il le veut, et il est tems de le vouloir. — S'il faut en croire un journal allemand, un envoyé de la Porte est chargé de négocier un emprunt chez les barons de Rothschild. Cet envoyé est porteur de plusieurs décorations de l'ordre du croissant, pour les prêteurs; et la Palestine sera le gage de l'emprunt. Des honneurs, des garanties de la part du gouvernement turc!! — Lord Strangford dégoûté, dit-on, de sa mission a demandé son rappel.

Russie. — L'empereur assigne une somme de 13 millions à dépenser en constructions publiques dans Moscou. — Le *conservateur impérial* de Pétersbourg annonce que Minciaki a parfaitement réussi dans sa mission. — On a fait publier dans les ports du Levant, que les vaisseaux russes qui y arrivent, sont sous la protection spéciale de la Porte. — Mémoire du cabinet de St.-Petersbourg sur la pacification de la Grèce: mais pense-t-on que les Grecs, après tant de maux soufferts soient disposés à se contenter d'une demi-liberté? — Les vues de l'empereur sont toutes pacifiques. — La réduction des intérêts de la dette publique de Russie, occupe exclusivement l'attention de S. M. et de ses ministres.

Auriche.....

Suède. — A dater du 1^{er} juin les marchandises suédoises sous pavillon suédois, dont l'entrée est permise en Angleterre y seront taxées comme les marchandises anglaises importées sous pavillon anglais: un semblable privilège est accordé aux bâtimens anglais dans les ports de Suède. — 13 propositions du roi relativement à des changemens dans la loi fondamentale sont rejetées le même jour à l'unanimité par la diète de Norwège.

Allemagne. — Le roi de Prusse défend à tous ses sujets d'étudier dans les universités de Bâle et de Tubingue. Réponse du Wurtemberg à cette défense. — Organisation des états provinciaux prussiens. — Instruction criminelle en Bavière contre les membres d'une vaste association, désignés comme des brigands. — Le gouvernement Bavaois fait construire en commun avec le Wurtemberg un grand pont sur le Danube. — On parle d'une réunion de souverains à Carlsbad. — Restrictions à la liberté de la presse dans le Wurtemberg. — Proposition faite à la chambre des députés de ce pays de réduire de 5 à 4 1/2 p. c. l'intérêt de la dette de l'état. Une ordonnance du sénat de Brème le réduit à 4 p. c.: sauf remboursement. — Autre projet de loi tendant à régulariser les rapports publics des Israélites. — Conspiration contre l'électeur de Hesse-Cassel: le directeur-général de la police est arrêté, ainsi que l'auteur de l'écrit sur cet objet. — Le fameux Lindner reçoit l'ordre de quitter le pays de Wurtemberg. — Les gouvernemens allemands renouvellent les mesures jadis dirigées contre les étudiants des universités. (Voir sur l'état de l'Allemagne la note importante de noire No. 85.)

Suisse. — A l'exception de Berne aucun des cantons protestans ne fournira des troupes pour le service napolitain. — Etablissement d'une censure à Zurich. — Célébration à Truns d'une fête séculaire en l'honneur de la fameuse alliance

de 1424. — Le canton de Tessin repousse les réfugiés pour délits politiques.

Italie. — Expédition du cardinal Pallofa contre les brigands qui infestent les grandes routes de Rome. — Les Autrichiens occuperont le royaume de Naples jusqu'en 1826. — Mort du grand-duc de Toscane : son fils lui succède sous le nom de Léopold II.

Espagne. — Suppression du journal scientifique *et Europeo*. — Une junta est chargée d'examiner les procès-verbaux des séances des cortès depuis 1820. — Décret inquisitorial contre les livres. — Le règlement sur la milice royaliste est annulé. — Levée de 36,000 hommes : on enlève à cet effet dans les maisons grand nombre d'individus. — Le manque de numéraire est un autre obstacle à l'expédition. — Mort de Lopez-Banos démentie. — Publication tardive de l'amnistie dite générale. En vertu de cette amnistie, les arrestations et les emprisonnements se font avec une plus grande activité : grand nombre d'autorités se refusent à l'exécution, ou donnent une grande extension aux exceptions. Energiques remontrances du conseil de Castille sur les dangers de l'indulgence de S. M. — Les troupes françaises continueront à pacifier l'Espagne jusqu'en 1825. Les journaux espagnols ne parlent pas de cette convention ; tant le séjour des vainqueurs est doux aux vaincus ! — Grands pouvoirs donnés au général français en Navarre et en Arragon. — Ordre donné pour la réparation des routes en Espagne ; mais où est le commerce, où est l'industrie ? — Troubles à Madrid pour le manque de pain : il est vrai que les combats de taureaux ont toujours lieu avec la plus grande magnificence. — Les sociétés secrètes sont menacées des mesures les plus sévères. — La conspiration du Portugal avait de nombreuses ramifications en Espagne : l'infant don Carlos est compromis. Menées de la junta apostolique découvertes ; arrestation des principaux chefs : exil de Victor Saëz et du révérend père capucin Cirillo ; cependant l'activité contre les constitutionnels ne se ralentit pas : malheureux monarque qui n'a plus pour sujets que des ennemis ! malheureux pays où l'on ne compte plus que des geoliers, des bourreaux et des victimes. Et M. Martignac ose parler d'ordre, de paix et de lois en Espagne !

Portugal. — Le 30 avril, proclamation de don Miguel, rédigée par un Franciscain : « Vive la reine très-fidèle ! meurent les infâmes francs-maçons ! » Une conspiration inventée sert de prétexte à la conspiration trop réelle de l'infant et de sa mère. — La conduite énergique des ministres étrangers la déjoue. Le roi se retire à bord du Windsor-Castle. — Il ôte à son fils le commandement militaire, après lui avoir vainement pardonné ce qu'aucuns ont nommé son *échauffourée*. — Le roi est rendu à la liberté : la reine reçoit l'ordre de se retirer dans un couvent. Don Miguel s'embarque le 14 mai ; il arrive à Brest, à Paris : le roi de France l'embrasse : il dîne avec la famille royale. — Le roi publie le même jour un décret d'amnistie, et le décret de convocation des anciennes cortès (v. le n. 76). L'humanité n'a pas du moins à gémir sur les excès de la contre-révolution en Portugal.

Angleterre. — Arrivée du général San Martin, du général Devereux, chargé d'affaires de la Colombie. — Le roi et la reine des îles Sandwich à Londres. — Les généraux San-Miguel, Palarea, Torrijos à Londres. — Premier paiement de la pension accordée par le gouvernement aux proscrits espagnols. — Enquête sur la conduite du marquis d'Hastings pendant son administration au Bengale. — Le duc de Sussex, frère du roi, dit, dans un repas, qu'il est redevable de tout ce qu'il possède à la générosité du peuple anglais. — Projet d'une société pour aviser aux moyens de faire cesser les traitements cruels envers les animaux. — Incendie du palais de Carlton. — Mort de la veuve de l'illustre et infortuné Riégo. — Bill concernant les étrangers, adopté par la chambre des pairs. — Pétition des villes de Londres, Liverpool, Manchester, tendant à faire reconnaître par l'Angleterre l'indépendance de l'Amérique du Sud. — Réponse peu catégorique de M. Canning sur cette question importante. — Le gouvernement anglais refuse d'être partie dans un congrès sur les affaires d'Amérique : l'Espagne, de son côté, refuse la médiation de l'Angleterre. — Le chancelier de l'Échiquier propose de réduire l'intérêt des billets de l'échiquier de deux pences à un et demi par jour. — Une émission de billets portant l'intérêt susdit sera appliqué au remboursement des propriétaires des rentes à 4 p. 0/0 qui ne consentiront pas à la réduction ; mais l'immense majorité des créanciers y consent. — Prorogation du parlement anglais.

France. — Morillo à Paris : il se disculpe dans le *Drapeau blanc* des bruits injurieux sur son compte. — Destitution des sous-préfets des arrondissements qui ont nommé pour députés MM. Foy et Royer-Collard. — La grande conspiration des Cévennes n'était qu'un fantôme. — La sœur du général Mina arrêtée à Bayonne. — 40 missionnaires à Lyon. — *L'Aristarque*, journal de la contre-opposition, arrêté dès le second jour. — 2 *Quotidiennes* paraissent. — La *Quotidienne*

Michaud déclare n'avoir pas voulu se vendre. — Le *Courrier français* a rejeté les mêmes propositions : ce système dégoûtant, comme l'appelle M. Donnadiou, est, selon le ministre, l'effet de spéculations particulières. — Mort de Lebrun, duc de Plaisance. — Mort de l'académicien Aignan. — *Travaux législatifs.* Adoption de la loi sur la réduction du timbre. — Prorogation du monopole des tabacs jusqu'en 1831. — M. Benjamin Constant admis à la chambre. — Adoption de la loi sur la septennalité ; discours remarquable de M. Royer-Collard. La chambre des pairs rejette à la majorité de 128 voix contre 94 la loi sur la réduction des rentes. — Proposition de M. de La Bourdonnaye tendante à accorder des indemnités aux émigrés. C'est le prélude des actes que réserve à la France sa chambre septennale. — 65 projets de loi envoyés par M. Beaulieu. — Destitution de M. de Chateaubriant. Il vend 300,000 fr. son ouvrage sur l'histoire de France, faible dédommagement de la perte d'un poste si glorieux et si lucratif. — M. de Villèle est chargé par interim du portefeuille de l'auteur des martyrs. Il est menacé de perdre l'un et l'autre.

Pays-Bas. — Arrêté royal relatif à l'emploi des machines à vapeur. — Société d'assurance sur la vie établie à Amsterdam. — La société de bienfaisance des provinces méridionales pour le défrichement des bruyères, compte déjà plus de 30,000 membres dont la souscription annuelle est de 2 50 c. — Projet relatif à l'établissement d'une espèce de caisse d'épargne par forme de tontine, à Tournay. — *Travaux législatifs* : Proposition de M. Barthélemy, pour inviter le roi à prendre en considération le commerce des grains et son influence sur l'agriculture. — Adoption du traité entre l'Angleterre et les Pays-Bas. — Loi sur l'augmentation du timbre adoptée à la majorité de 10 voix ; et mise immédiatement en exécution. M. de Stockhem est le seul député de notre province, qui ait voté contre. — Adoption de la loi concernant le syndicat d'amortissement : — Elle est également adoptée par la première chambre, ainsi que la proposition de M. Barthélemy.

Le 5 juin clôture de la session.

Ch. Rogier.

BEAUX IMMEUBLES A VENDRE.

Lundi 2 août 1824, à neuf heures du matin, dans l'étude du notaire Damseaux, à Verviers ; M. Mathieu-Joseph Angenot, fabricant de draps, exposera en vente à l'enchère les immeubles ci-après désignés, situés dans la position la plus agréable et la plus avantageuse au village de Jusleville, commune de Theux, sur la nouvelle grande route de Liège à Spa, par Chaudfontaine et Pépinster, à cinq lieues de la première de ces villes, une de la seconde et deux de Verviers.

La position de ces immeubles, près de la célèbre campagne de M. Fyon, et jouissant de tous les avantages d'une communication facile, n'est pas seulement favorable sous le rapport de l'agrément et de l'économie ; mais elle l'est aussi sous celui des bénéfices ; car dans l'état où se trouvent ces établissements on peut y fabriquer par année plus de deux mille pièces de draps ; ils pourraient aussi produire plus de douze mille francs de loyer à celui qui ne voudrait pas les exploiter.

PREMIER LOT.

Le premier lot se compose d'un bâtiment construit à la moderne, en pierres de taille et en briques, couvert en ardoises, situé au hameau de Jusleville, commune de Theux, coté n. 370, contenant un joli quartier de maître y joint un atelier de filatures et de machines à tondre. Le tout mu par un coup-d'eau, dont l'activité n'est jamais ralentie ni par la sécheresse, ni par la gelée, ni par de fortes eaux. Devant le bâtiment de maître se trouve la cour, ensuite un très-beau jardin qui est borné du côté du Levant par le canal, du midi par un pont en pierres, appartenant à la commune, du couchant par la rivière de Theux et du nord par la veuve Gohy.

La lainerie, qui se trouve de l'autre côté du canal, vis-à-vis de l'atelier principal et qui est mue par une autre roue.

Une écurie à l'autre côté du chemin avec un petit terrain y joignant, et la partie du canal, depuis le grand pont jusqu'au canal de décharge qui traverse le jardin.

DEUXIÈME LOT.

Le second lot se compose d'un grand bâtiment construit aussi à neuf en pierres de taille et en briques, couvert en ardoises, situé au même lieu.

Dans ce bâtiment se trouve une foulerie à quatre bacs et à quatre dégorgeoirs, et au-dessus de la foulerie est un atelier de filatures, le tout mu par un second coup-d'eau sur le même canal.

Est jointe à ce bâtiment une teinturerie avec deux chaudières et un pont à rincer la laine. Vis-à-vis de cette usine est un jardin potager entouré de haies vives, tenant du levant au canal, du midi à la foulerie, du couchant à un chemin et du nord à la veuve Gohy. Près de cette usine est un petit bâtiment appelé fougage, servant d'écurie.

Est compris dans ce lot le restant du canal, à partir du canal de décharge jusqu'à son embouchure dans la rivière.

TROISIÈME LOT.

Une maison cotée n. 360, située vis-à-vis de l'usine, formant le deuxième lot, avec la prairie par derrière.

QUATRIÈME LOT.

Deux maisons contigues l'une à l'autre, cotées num. 366 et 367, avec cour, remise, un petit jardin et une écurie vis-à-vis.

CINQUIÈME LOT.

Une maison cotée n. 381, située au milieu du village de Jusleville, avec une grange et un beau jardin.

SIXIÈME LOT.

Une terre arable contenant environ un bonnier métrique, situé entre Oneux et Jusleville.

Les premier et deuxième lots, après avoir été adjugés séparément, seront réexposés en masse.

Après la vente des immeubles, celle des machines à filer, à tondre et à lainer, aura lieu au jour à fixer par des avis ultérieurs.

On peut s'adresser au notaire soussigné pour prendre communication du cahier des charges, clauses et conditions de la vente.

L. DAMSEAUX.